



COMMUNE  
DE  
**SAINTE ANASTASIE**

**RELEVÉ DES DECISIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE du 29 Juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasie régulièrement convoqué le 1er juin 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

**PRESENTS** : MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent - Mme FOURES Josiane – MM. FABRE Alain – HIBSCHELE Jean-Marc – BECHARD Alain – NEVEU James – AUBIN Dimitri - COULON Daniel - Mmes POULLET Danielle - SCHMITT Marie Gil - Mme DE CORO Jessica - ARNAUD GIBOULET Sophie - BAECKER Sybille - PANAFIEU Blandine - MENALDO KEBDANI Nadia -- M. REBUFFAT Jacky

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Régine HURLIN – M. ALTIER Jonathan -

**PROCURATIONS** : Mme Régine HURLIN à Mme Josiane FOURES

Soit 18 votants

Les décisions suivantes ont été adoptées :

1. **Désignation du secrétaire de séance** : Madame ARNAUD GIBOULET est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.
2. **Approbation du compte rendu de la séance du 07 Juin 2023** : le procès-verbal de la séance du 07 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.
3. **Demande de FDC pour les travaux de renouvellement du parc d'éclairage public** :  
La demande de fond de cours à la CA Nîmes Métropole pour les travaux de renouvellement du parc d'éclairage public est approuvée à l'unanimité.
4. **Demande de FDC pour les travaux de rénovation complète de la place de la Fontaine** : la demande de FDC à la CA Nîmes Métropole pour les travaux de restauration de la place de la fontaine est approuvée à l'unanimité.

*Porte des Gorges du Gardon - Site classé*

5. **Demande de FDC pour l'installation d'abri bus** : la demande de fond de concours à la CA Nîmes Métropole pour l'installation d'abribus sur les futurs quais aux normes PMR est approuvée à l'unanimité.

6. **Finances :**

6.1 Refus du transfert de la taxe de séjour à la CA Nîmes Métropole

Le conseil municipal refuse à l'unanimité le transfert du produit de la taxe de séjour à la CA Nîmes Métropole.

6.2 Adoption des nouveaux tarifs de la TS applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2024

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les nouveaux tarifs de la taxe de jour, notamment le taux de 5% sur les hébergements on classés.

7. **Conventions Territoriales globales** : signature d'un avenant avec la CAF : l'avenant avec la caisse d'allocations familiales, tenant compte de l'ALSH, est approuvée à l'unanimité

8. **Désignation d'un référent déontologue pour les élus**

Madame Georgette PICARD-LAUPIES est élue référent déontologue par 15 voix POUR, 1 abstention (Mme PANAFIEU) et 2 voix CONTRE (Mme MENALDO KEBDANI – M. REBUFFAT)



Le Maire,

Gilles TIXADOR